



Tract du 15 Mars 2016

INFIRMIERS ANESTHESISTES, POUR UNE REVALORISATION A LA HAUTEUR DES COMPETENCES

Le développement des pratiques avancées et des spécialisations,.... permettront de proposer aux

personnels des parcours professionnels attractifs afin d'enrichir le contenu professionnel de la filière infirmière ». La CFTC, signataire du volet n° 6 du protocole d'accord dit « LMD » du 02 février 2010, constate que depuis six ans maintenant, les actes n'ont pas suivis les intentions.

Lors de son Congrès 2015 à Caen, la Fédération CFTC Santé et Sociaux dénonçait pour l'ensemble de la profession (tous modes d'exercices confondus) une souffrance au travail et une réelle inquiétude sur les évolutions à venir.



Si la profession d'Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat est reconnue au grade master, l'obtention de la grille salariale en rapport n'est toujours pas au rendez-vous. En effet, les IADE sont rémunérés sur la base d'un niveau licence (bac +3) alors que leur diplôme est reconnu master 2 (bac +5).

La Fédération CFTC Santé Sociaux demande pour les IADE, la création d'un corps spécifique pour tous dans



la fonction publique hospitalière, associée à une grille indiciaire conforme à une profession bac+5, avec répercussion sur le secteur privé.

Bien que n'étant pas partie prenante de l'intersyndicale, la Fédération CFTC Sante Sociaux soutient dans leurs revendications ces professionnels et appelle l'ensemble de ses sections à se positionner favorablement dans les mouvements de protestation initiés dans nos établissements de santé, publics et privés.

La Fédération CFTC Santé et Sociaux pose un préavis de grève pour le 22 mars concernant l'ensemble de la profession, à savoir tous les infirmiers-anesthésistes diplômés et étudiants, les cadres et cadres supérieurs infirmiers-anesthésistes relevant :

- des établissements visés par la loi N°86-33 du 09 janvier 1986.
- des établissements sanitaires et sociaux privés participant au service public hospitalier.
- des établissements de santé privés.

Votre contact

Christian Cumin: 06.89.71.65.83 ccumin@cftc-santesociaux.fr

Patrick Mercier: 06.19.99.35.33 pmercier@cftc-santesociaux.fr